

Le président cubain exerce son droit de vote



Le président cubain exerce son droit de vote. Photo : Cubadebate.

La Havane, 25 sept (RHC) Le président cubain Miguel Díaz-Canel Bermúdez a exercé son droit de vote ce dimanche lors du référendum populaire sur le nouveau Code de la famille.

Le président et son épouse Lis Cuesta sont arrivés à 7 h 48, heure locale, au troisième bureau de vote de la 57e circonscription, dans la municipalité de Playa.

Après avoir exercé son droit de vote, M. Díaz-Canel a assuré que "le Code ne nie aucun type de famille mais reconnaît toutes les familles qui existent dans le pays".

Il a ajouté qu'il s'agira d'une journée intense, à laquelle nous sommes parvenus à l'issue d'un processus qui avait trait à la construction d'une loi juste, nécessaire, actualisée, moderne, qui donne des droits et des garanties à toutes les personnes et aux diversités de familles et de croyances.

Le chef d'état a souligné que le code de la famille est passé par un large processus de discussion populaire qui a permis un ensemble de modifications et il a rappelé que plus de 25 versions de cette norme juridique ont été travaillées.

Le nouveau code de la famille a été soumis au référendum populaire, après avoir été approuvé par l'Assemblée nationale du pouvoir populaire en juillet, à la suite d'un large processus de participation à son élaboration.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/300274-le-president-cubain-exerce-son-droit-de-vote>



Radio Habana Cuba